

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
—
PARIS
—

①1 N° de publication : **2 619 476**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **87 11423**

⑤1 Int Cl⁴ : H 04 B 3/54; B 60 R 16/04.

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** **A1**

②2 Date de dépôt : 11 août 1987.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 7 du 17 février 1989.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *ROLLAND Michel et MARTIN Jean
Pierre.* — FR.

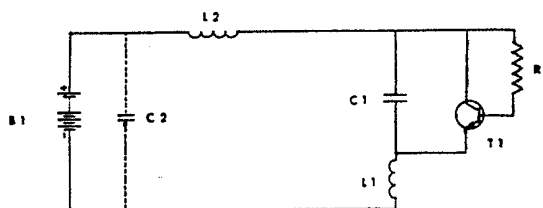
⑦2 Inventeur(s) : Michel Rolland et Jean-Pierre Martin.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Weinstein.

⑤4 Dispositif de transmission d'informations électriques.

⑤7 L'invention concerne un dispositif de transmission d'infor-
mations entre différentes parties électriques de véhicules, en-
gins ou machines ayant comme source principale d'énergie
électrique un accumulateur ou tout autre source d'énergie
possédant une capacité interne en ce qu'il comporte en série
avec la source d'alimentation comportant une capacité interne
C2, une self L2 constituant un circuit oscillant qu'il est aisé de
détecter et d'utiliser aux bornes de la source d'alimentation B1.



FR 2 619 476 - A1

D

Il est déjà connu de réaliser des transmissions d'informations via des circuits électriques. Parmi les systèmes connus à ce jour, on peut citer principalement les interphones secteur. Ces dispositifs en soi connus qui donnent satisfaction dans certaines conditions d'utilisation sont cependant inefficaces lorsqu'une batterie ou une autre source d'énergie présentant une capacité interne est intercalée entre l'émetteur et le récepteur.

En effet, toute source d'énergie possédant une capacité interne représente un mur infranchissable au passage de toutes fréquences électriques.

La présente invention a en conséquence pour but de remédier à cet inconvénient en fournissant un dispositif de construction simple et fiable.

Un autre but de l'invention est de fournir un dispositif qui soit immédiatement adaptable à tout type de véhicules, engins ou machines sans nécessiter de modification du véhicule, engin ou machine considérés.

Un autre but encore est de pouvoir passer de multiples informations dans un seul conducteur ayant déjà une fonction de puissance et étant ou non en service.

Un autre but encore est de permettre de faire fonctionner tout appareillage électrique en utilisant un circuit existant et qui ne lui était pas destiné à l'origine.

L'invention concerne à cet effet un dispositif de transmission d'informations entre différentes parties électriques de véhicules, engins ou machines ayant comme source principale d'énergie électrique une batterie d'accumulateur ou tout autre source d'énergie possédant une capacité interne.

Caractérisé en ce qu'il utilise comme élément actif d'un circuit oscillant la capacité interne de la source d'alimentation.

Suivant un mode d'utilisation préféré, le transistor TI monté en oscillateur utilise le circuit LC série représenté par la self L2 et la capacité interne C2 de la source d'alimentation BI comme générateur d'oscillations.

- 2 -

Le condensateur CI entretenant l'oscillation.

La résistance RI polarisant le transistor.

Le self de choc LI empêchant l'induction de l'émetteur du transistor TI.

5 Il est alors aisé de détecter et d'utiliser une ou plusieurs fréquences ainsi qu'une ou plusieurs informations aux bornes de la source d'alimentation BI.

10 D'autres caractéristiques et avantages apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui suit d'un mode d'exécution préféré donné ici à titre d'exemple pour le dispositif de transmission d'informations entre différentes parties électriques des véhicules, engins ou machines dans l'unique figure jointe.

15 Conformément à l'invention de dispositif est constitué par une self L2 en provenance de la source d'alimentation BI laquelle représente une capacité en série avec la self L2 associées au transistor TI monté en oscillateur, la self de choc LI empêchant l'induction dans l'émetteur du transistor, la résistance RI polarisant le transistor et le condensateur 20 CI entretenant l'oscillation.

REVENDICATIONS

1°) Dispositif de transmission d'informations électriques entre différentes parties électriques de véhicules, engins ou machines ayant comme source principale d'énergie électrique une batterie d'accumulateur ou tout autre source
5 d'énergie possédant une capacité interne caractérisée en ce qu'il comporte avec la source d'alimentation comportant une capacité interne C2, une self L2 constituant un circuit oscillant dont les fréquences et informations sont aisées de détecter et d'utiliser aux bornes de la source d'alimen-
10 tation BI.

2°) Dispositif caractérisé par la revendication I, c'est à dire créer un circuit oscillant en utilisant comme élément actif la capacité interne de la source d'alimentation C2, un condensateur CI pour entretenir les oscillations, un
15 transistor TI, une résistance RI de polarisation, une self L2 pour réaliser avec C2 la capacité interne de la source d'alimentation BI un circuit oscillant IC. La self de choc LI empêchant l'induction dans l'émetteur du transistor.

Il est alors aisé d'utiliser la ou les fréquences
20 ainsi que la ou les informations aux bornes de la source d'alimentation BI .

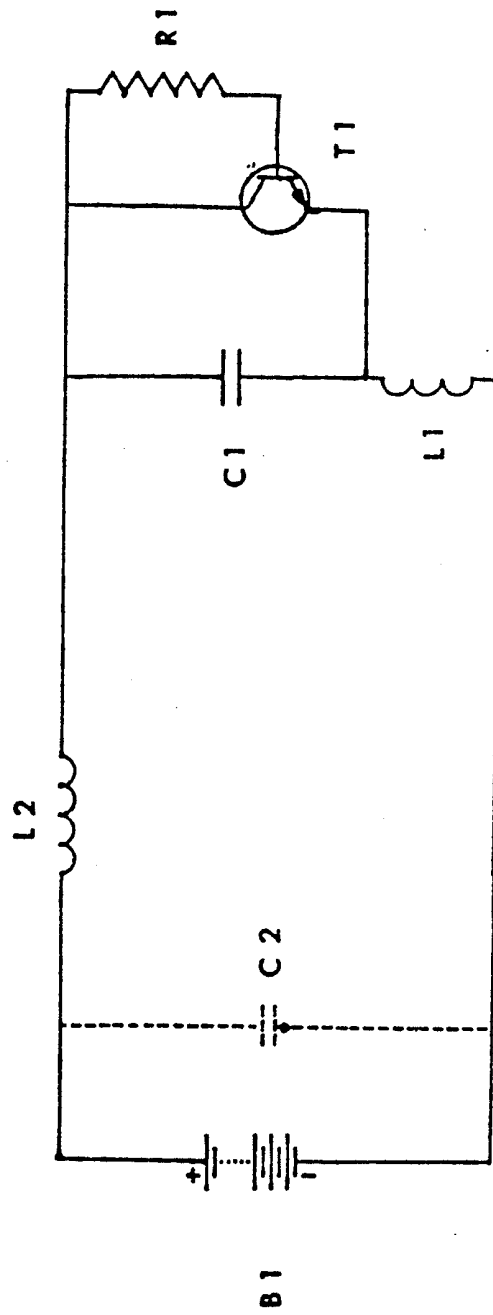


FIG 1